

COMITÉS D' ACTIONS CULTURELLES (CAC)



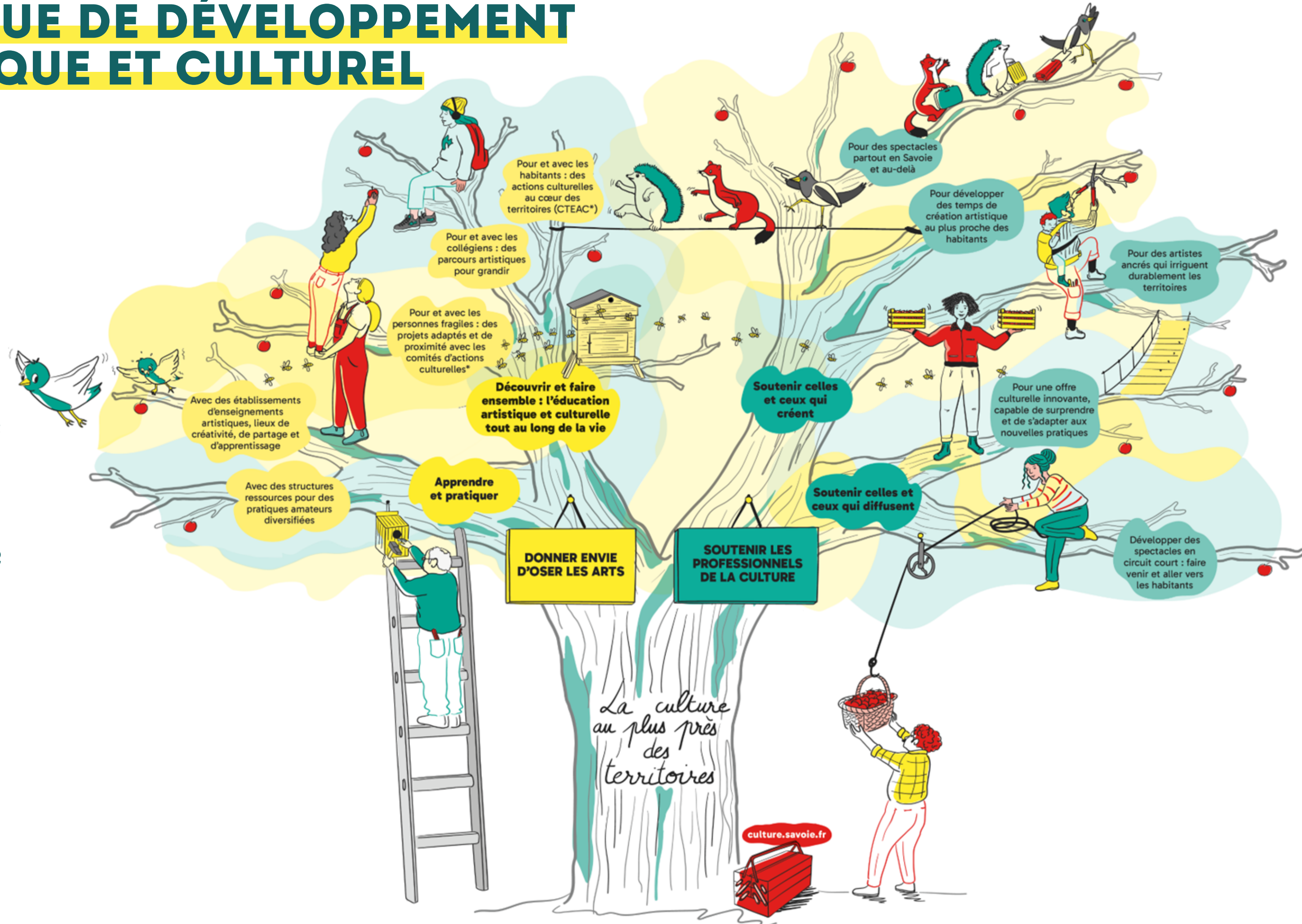
ÉVALUATION D'IMPACT

ÉTUDE RÉALISÉE EN MARS-AVRIL 2026

SCHÉMA UNIQUE DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

À l'issue d'un état des lieux de la politique culturelle départementale de Savoie et d'une concertation des acteurs culturels dans les territoires, le **schéma unique de développement artistique et culturel 2023-2028** a été voté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 16 juin 2023.

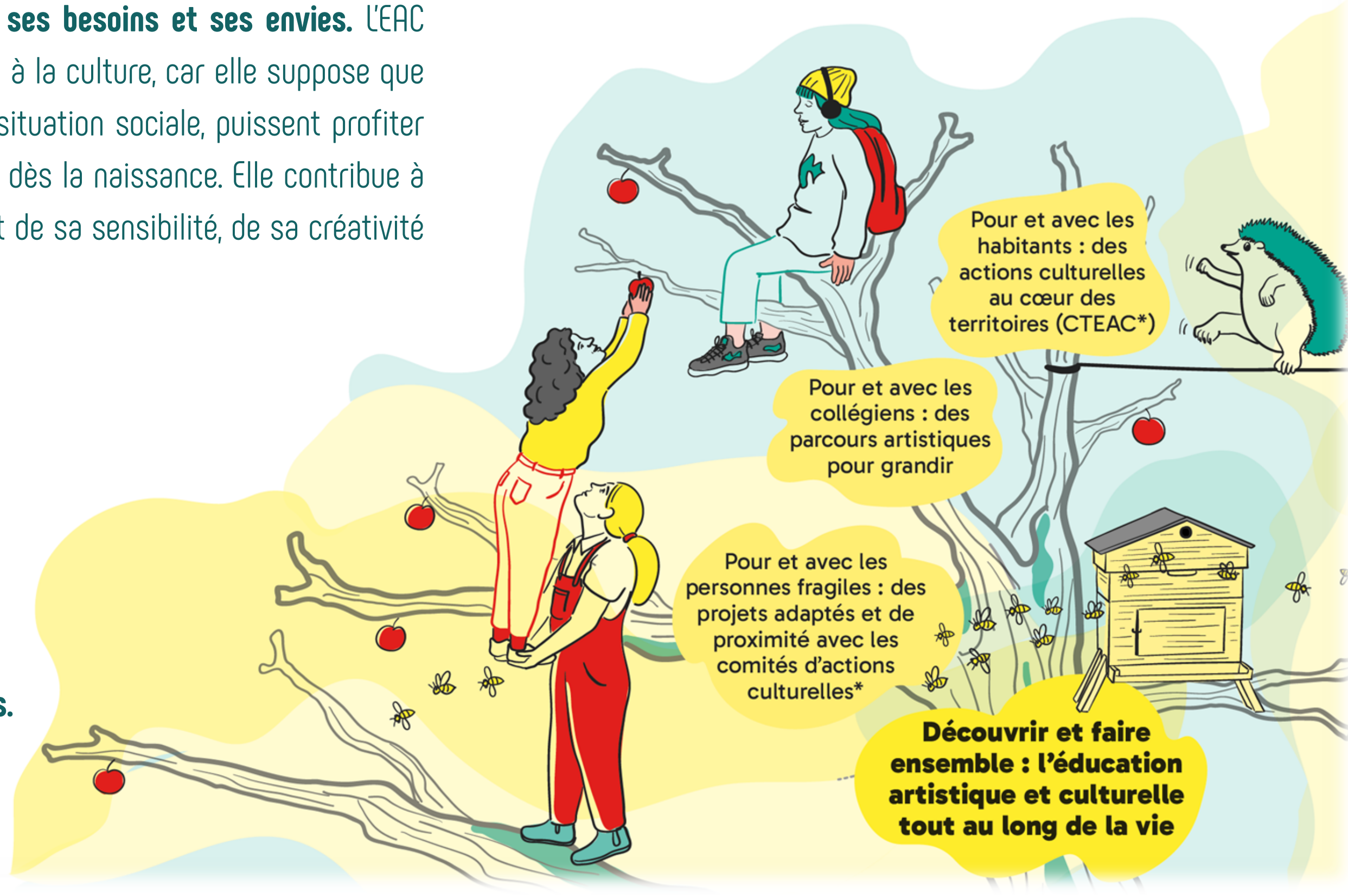
Schéma unique, car il regroupe en une feuille de route commune les enjeux du soutien aux enseignements, aux pratiques artistiques, à l'éducation artistique et au spectacle vivant, sur tous les territoires.



LES CAC DANS LE SCHÉMA

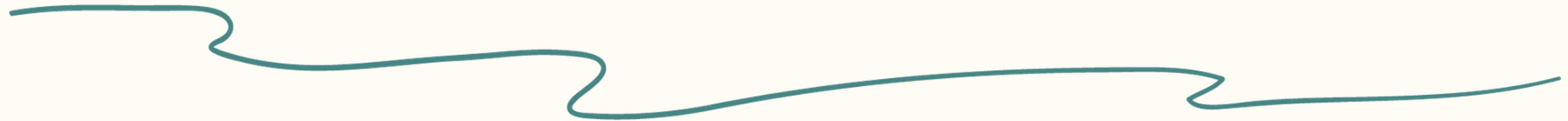
L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une **priorité pour le Département**. C'est le socle même de sa politique culturelle : permettre à tous d'avoir envie de découvrir les arts, de devenir spectateur et **d'oser pratiquer selon ses besoins et ses envies**. L'EAC permet de garantir un accès le plus équitable possible à la culture, car elle suppose que **tous les habitants**, quels que soient leur âge ou leur situation sociale, puissent profiter d'offres de qualité sur tous leurs temps de vie, et ceci dès la naissance. Elle contribue à **l'émancipation de l'individu** à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

Les **comités d'actions culturelles** (CAC) s'inscrivent pleinement dans cet enjeu de développement de l'éducation artistique et culturelle en favorisant **une coopération facilitée** entre des acteurs d'horizons différents et en cherchant à toucher **tous les habitants**.



PRÉSENTATION DU

DISPOSITIF



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



Les comités d'actions culturelles

Un CAC, c'est un regroupement d'acteurs culturels, éducatifs, sociaux, sanitaires, médico-sociaux qui décident de porter un projet artistique et culturel commun à l'échelle d'un bassin de vie.

Partout sur le territoire, le Département de la Savoie accompagne la création et l'animation de CAC.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

COMMENT ÇA MARCHE ?

Comment les CAC sont-ils mis en place ?

Créés sous l'impulsion du Département en 2007, les CAC sont avant tout le fruit de la volonté des acteurs d'un bassin de vie et de l'implication des élus locaux.

Les CAC sont accompagnés par le Département

Le Département joue un rôle d'instigateur, d'animateur et d'accompagnateur auprès des CAC. En opérant un travail d'information, de conseil et de mise en lien, il met son expertise au service des partenaires impliqués.

Qui coordonne les CAC ?

Le mode de coordination et d'animation diffère selon les CAC. Il peut mobiliser le poste de chargé de mission culture du territoire quand il existe (communauté de communes, syndicat de communes...) ou reposer sur l'une des structures partenaires, avec un passage de relais possible. Dans tous les cas, le projet du CAC est co-construit et co-porté par toutes les parties prenantes.

FINANCEMENTS DU DISPOSITIF

Comment les projets des CAC sont-ils financés ?

Les financements principaux sont :

- les fonds propres des structures partenaires,
- les aides du Département.

Et plus ponctuellement, ils peuvent solliciter :

- la conférence des financeurs (CNSA),
- les conventions "Culture et Santé", "Culture et justice",
- la DRAC et la Région (dans le cadre des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle - CTEAC),
- les fonds européens.

Au titre de l'aide à la pratique artistique et culturelle (contrats départementaux), les subventions octroyées aux CAC en 2025 s'élèvent au total à **63 550 € pour 12 projets** (de 2 800 à 6 000 € par projet).

Coût moyen d'un projet de CAC (2024-2025) :

13 640 €

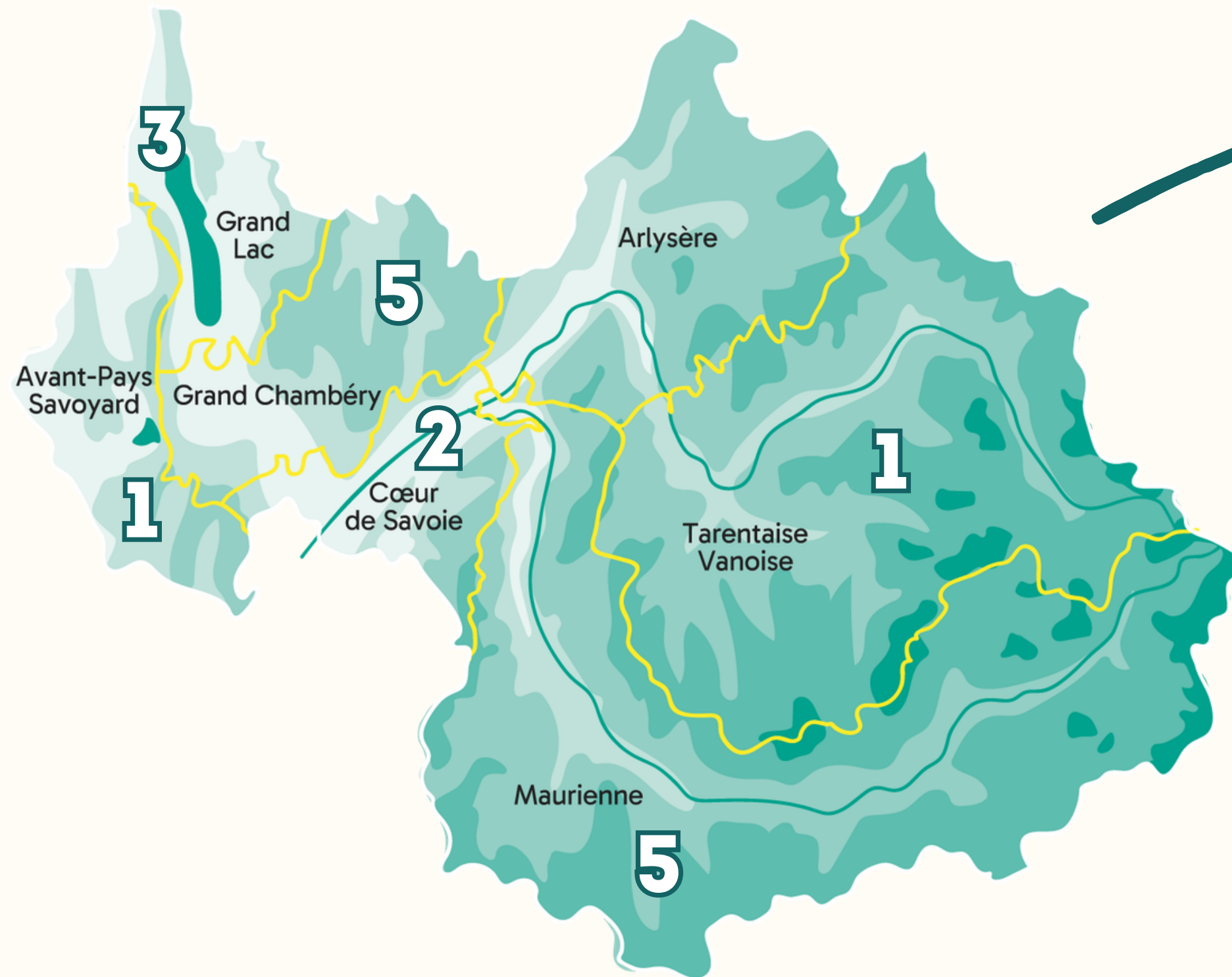
Budget minimum : **2 016 €**

(ateliers partagés, sans subventions du Département)

Budget maximum : **29 110 €**

(ateliers, expos, conférences, spectacles)

RÉPARTITION TERRITORIALE DES CAC



17 CAC

En 2025,
2 951 bénéficiaires des actions
des CAC ont été recensés.

UN EXEMPLE

LE CAC DE CHAUTAGNE CRÉÉ EN 2024

En 2025, le CAC a coordonné le festival **"Tout l'amour"** autour de la parentalité et du couple.

Cet événement proposait des spectacles et de nombreuses actions de médiation : balade chorale, ciné-bus, initiations salsa, bal, ateliers cuisine, théâtre d'impro dans les bus pour les collégiens, Micro-Folie, atelier mosaïque à l'EHPAD, conférence à la maison médicale.

Les structures impliquées :

- **Syndicat intercommunal à vocation sociale de Chautagne (structure coordinatrice)**
- EHPAD Les Fontanettes à Chindrieux
- RPE La ronde des doudous / Crèche Les lutins
- Centre de loisirs de Chautagne
- Centre social ALCC
- Compagnie La pluie et le beau temps
- Compagnie du Théâtre Pas Sage
- Micro Folie

L'ÉVALUATION

D'IMPACT



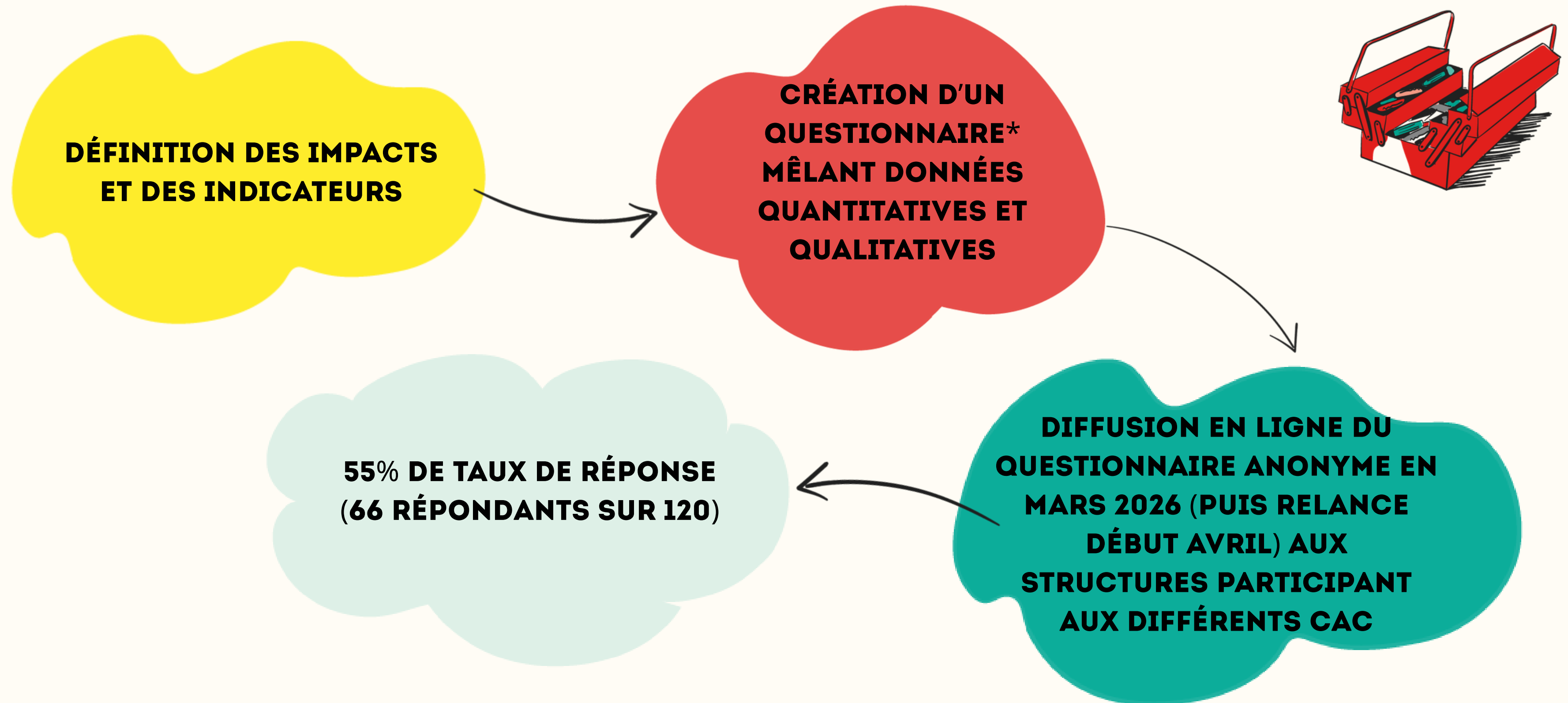
POURQUOI CETTE ÉVALUATION ?

La lisibilité de **l'action culturelle départementale** passe d'une part, par une clarification des objectifs politiques et stratégiques à l'adresse des Savoyards, et d'autre part, par une **évaluation fine et pertinente**, permettant de mesurer l'impact de sa politique. L'évaluation a donc été pleinement intégrée comme **une action clé du schéma unique de développement artistique et culturel**.

Cette évaluation à **mi-parcours** du schéma permet d'obtenir des données précises et de mesurer **la valeur ajoutée créée par l'action départementale**, tout en complétant le travail de bilan annuel.

Pour les CAC, le périmètre de l'étude porte sur les acteurs culturels, éducatifs, sociaux, sanitaires, médico-sociaux qui sont **parties prenantes du dispositif**. Les usagers de ces structures, qui bénéficient indirectement de l'action du Département, n'ont pas été interrogés.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION : L'IMPACT DIRECT DES CAC SUR LES PARTENAIRES



*IDENTIQUE POUR LES STRUCTURES COORDINATRICES ET LES AUTRES PARTENAIRES

LIMITES DE L'ÉTUDE

- Le questionnaire repose sur des **réponses déclaratives** : il mesure des perceptions, pas des effets observés **directement sur le terrain**.
- Le taux de réponse (55%) est **satisfaisant mais pas exhaustif**.
- L'évaluation reste **partielle** puisqu'elle repose seulement sur un questionnaire. Celui-ci n'a pas été complété par **d'autres outils d'évaluation** et ne permet donc pas d'embrasser **l'ensemble des points de vue**.
- Le questionnaire étant **anonyme**, il se peut qu'il y ait eu plusieurs répondants pour une **même structure**.

3 IMPACTS ÉTUDIÉS

**FAIRE ÉVOLUER
LES REPRÉSENTATIONS DES
PROFESSIONNELS SUR LES
PUBLICS ET L'ACTION
CULTURELLE**

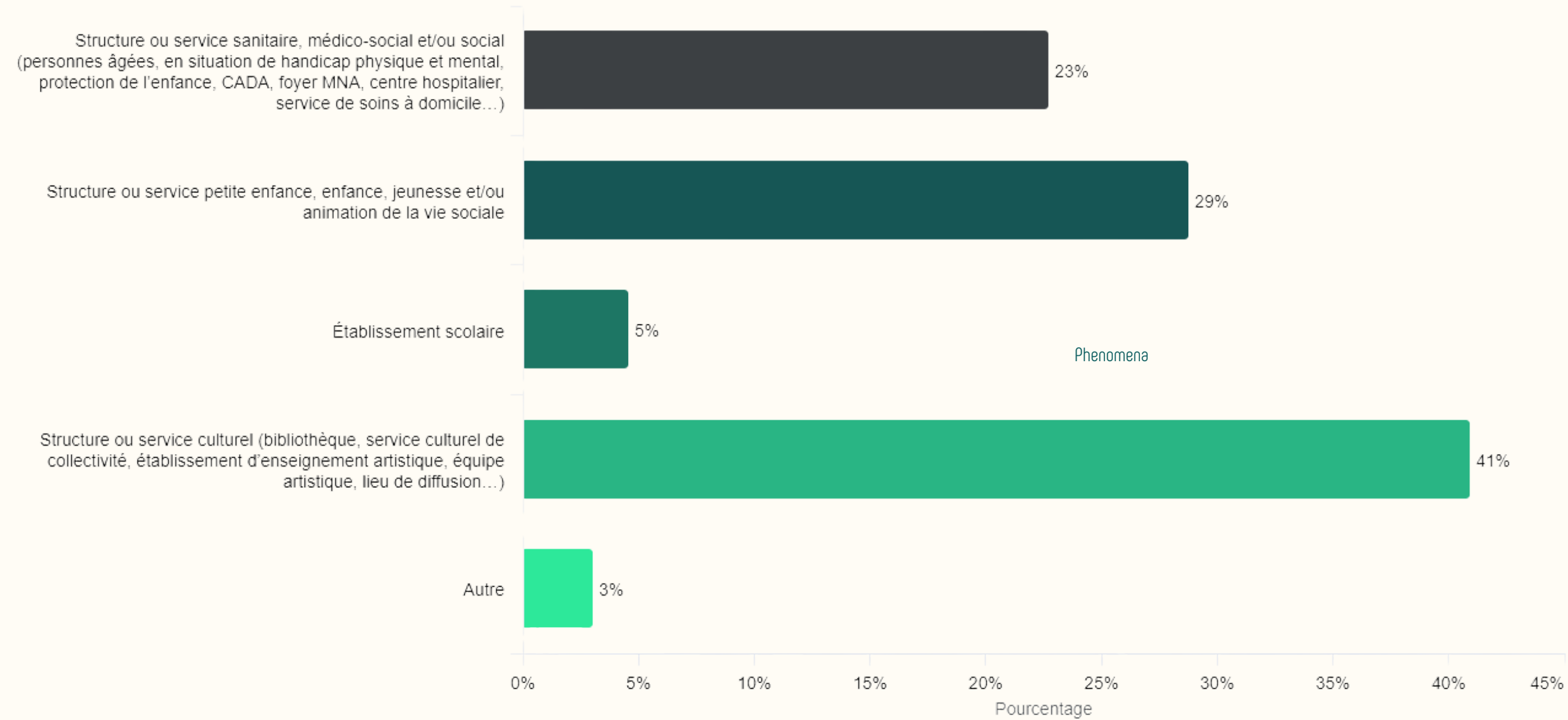
**STRUCTURER LA DYNAMIQUE
"CULTURE ET LIEN SOCIAL"
LOCALE**

**CRÉER UN ECOSYSTEME
LOCAL AUTOUR DE L'ACTION
CULTURELLE**

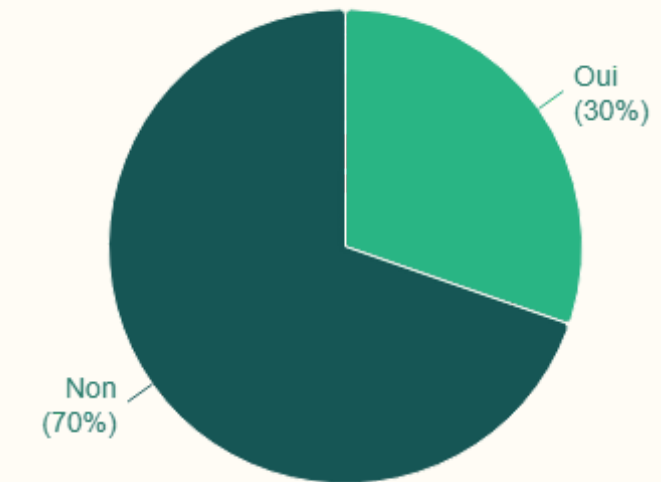


LES STRUCTURES RÉPONDANTES

Dans quel type de structure travaillez-vous ?



Votre structure est-elle actuellement coordinatrice du CAC ?

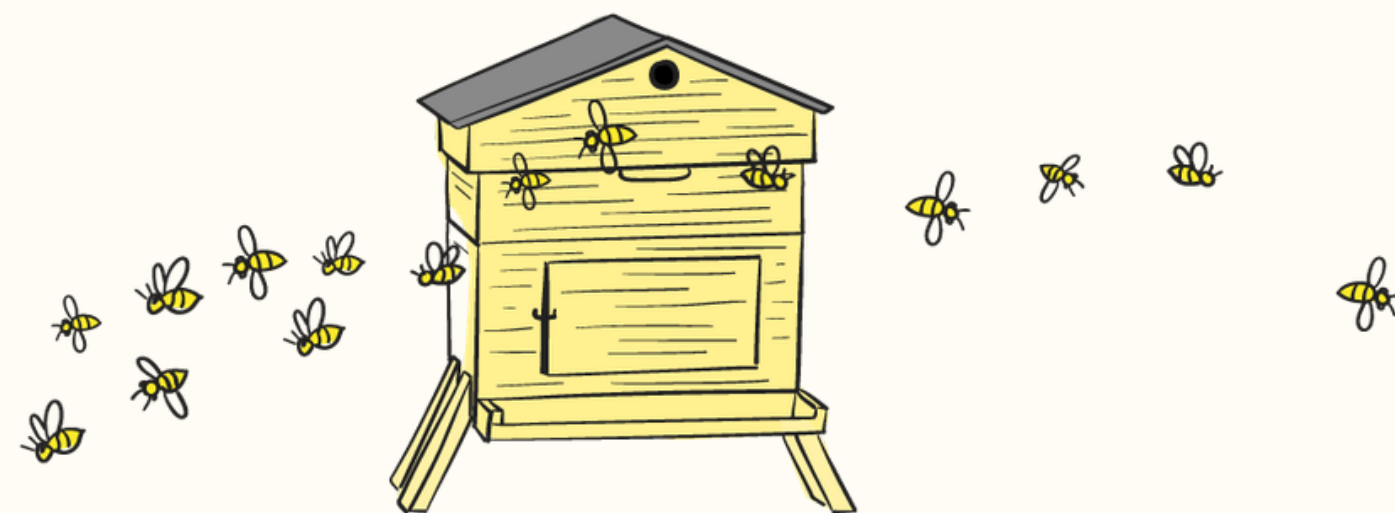


Cet échantillon est **représentatif de la composition des CAC** observée à l'échelle départementale.



IMPACT 1

CRÉER UN ÉCOSYSTÈME LOCAL AUTOUR DE L'ACTION CULTURELLE

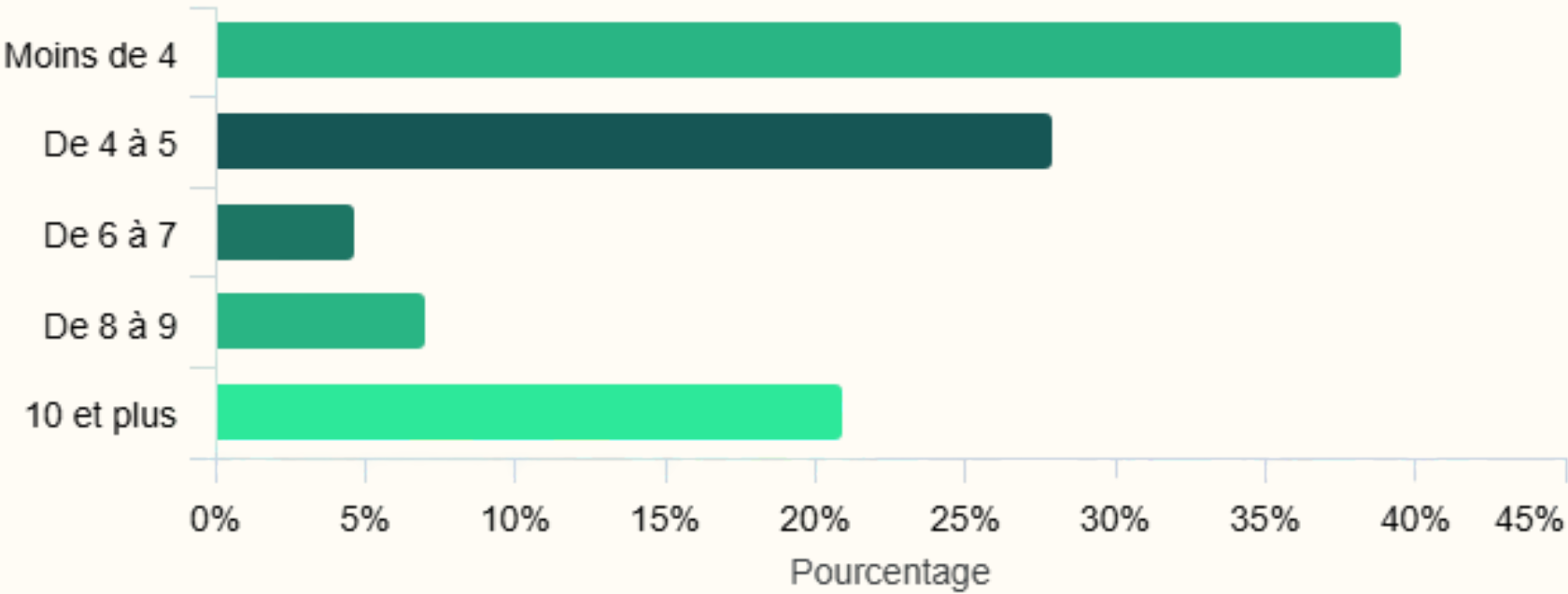


IMPACT 1 : CRÉER UN ECOSYSTEME LOCAL AUTOUR DE L'ACTION CULTURELLE

UN PARTENARIAT QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE

Les structures ayant répondu au questionnaire sont en moyenne présentes dans ce dispositif **depuis plus de 5 ans** (moyenne de 5.7 années et médiane de 4 années).

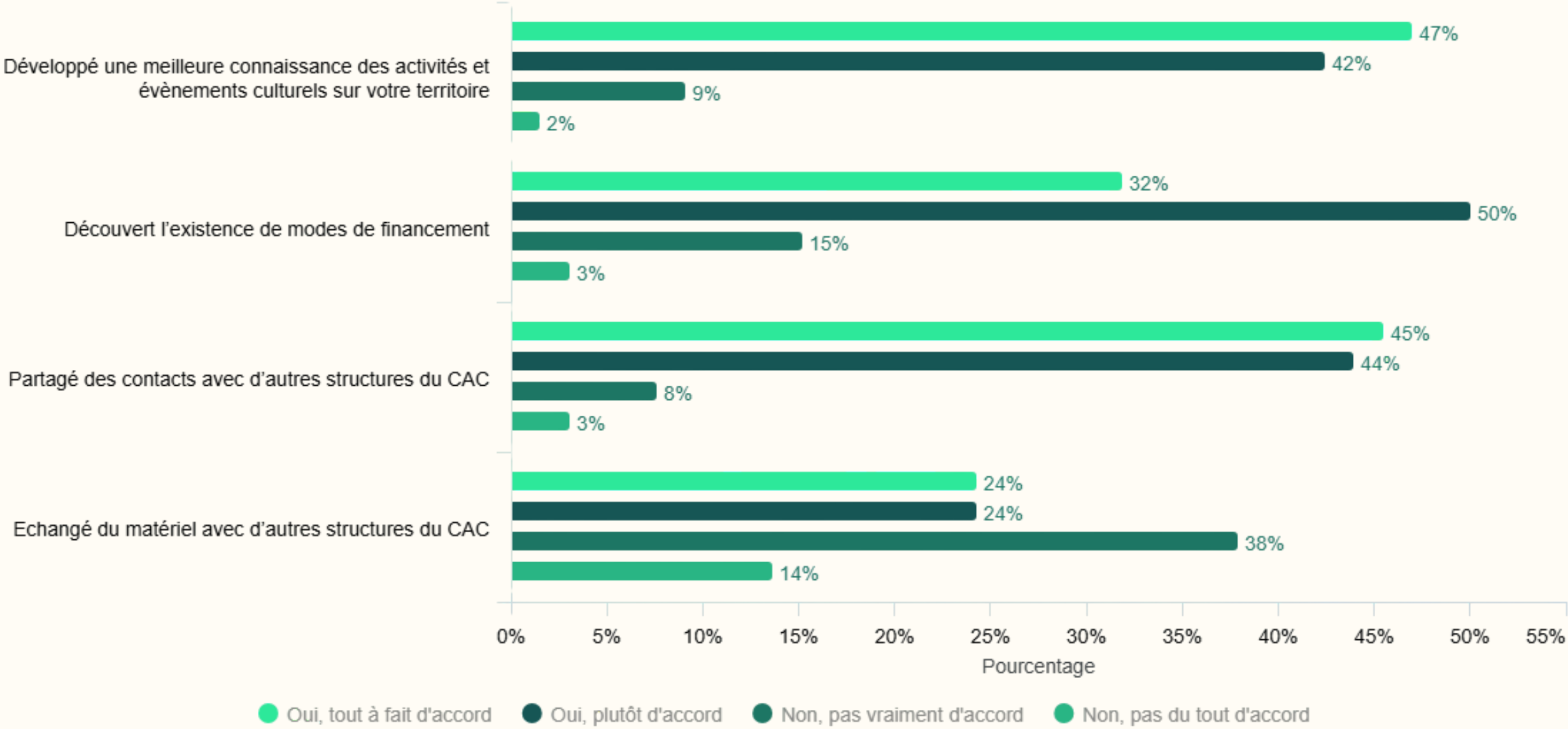
Depuis combien d'années votre structure est-elle impliquée dans un CAC ?



IMPACT 1 : CRÉER UN ECOSYSTEME LOCAL AUTOUR DE L'ACTION CULTURELLE

LES APPORTS DES CAC

Depuis que votre structure a rejoint le CAC, vous avez :



Les CAC sont largement plébiscités pour le repérage de l'offre culturelle, les modes des financement et l'interconnaissance entre acteurs.

90% des structures coordinatrices disent avoir **“développé une meilleure connaissance des activités et évènements sur leur territoire”** depuis qu’elles ont rejoint le CAC.

91% des structures non coordinatrices affirment avoir **“découvert l'existence de mode de financement”** depuis qu’elles ont rejoint le CAC.

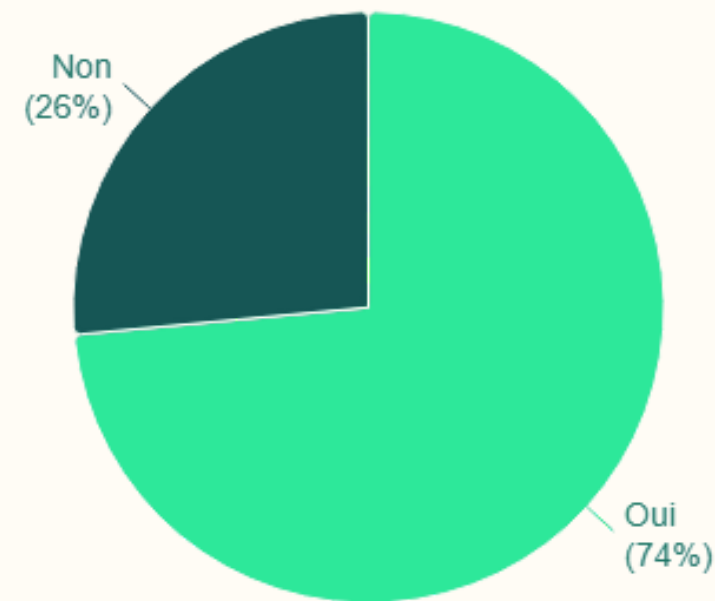
IMPACT 1 : CRÉER UN ECOSYSTEME LOCAL AUTOUR DE L'ACTION CULTURELLE

DES PARTENARIATS AU-DELÀ DES CAC

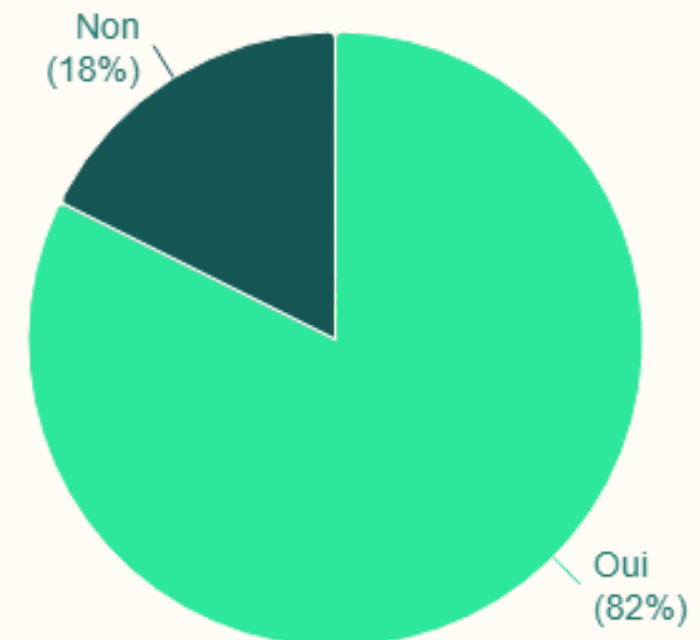
En dehors des actions du CAC, avez-vous déjà mené ces deux dernières années un projet culturel spécifique....

(pour les structures sociales/médico-sociales, sanitaires et socio-culturelles uniquement)

avec une structure participant au CAC :



avec d'autres partenaires du territoire :



Une **large majorité** des **structures sociales/médico-sociales, sanitaires et socio-culturelles** mènent des **projets culturels en dehors des actions du CAC**, que ce soit avec des structures participant aux CAC ou avec **d'autres partenaires du territoire**.

IMPACT 1 : CRÉER UN ECOSYSTEME LOCAL AUTOUR DE L'ACTION CULTURELLE

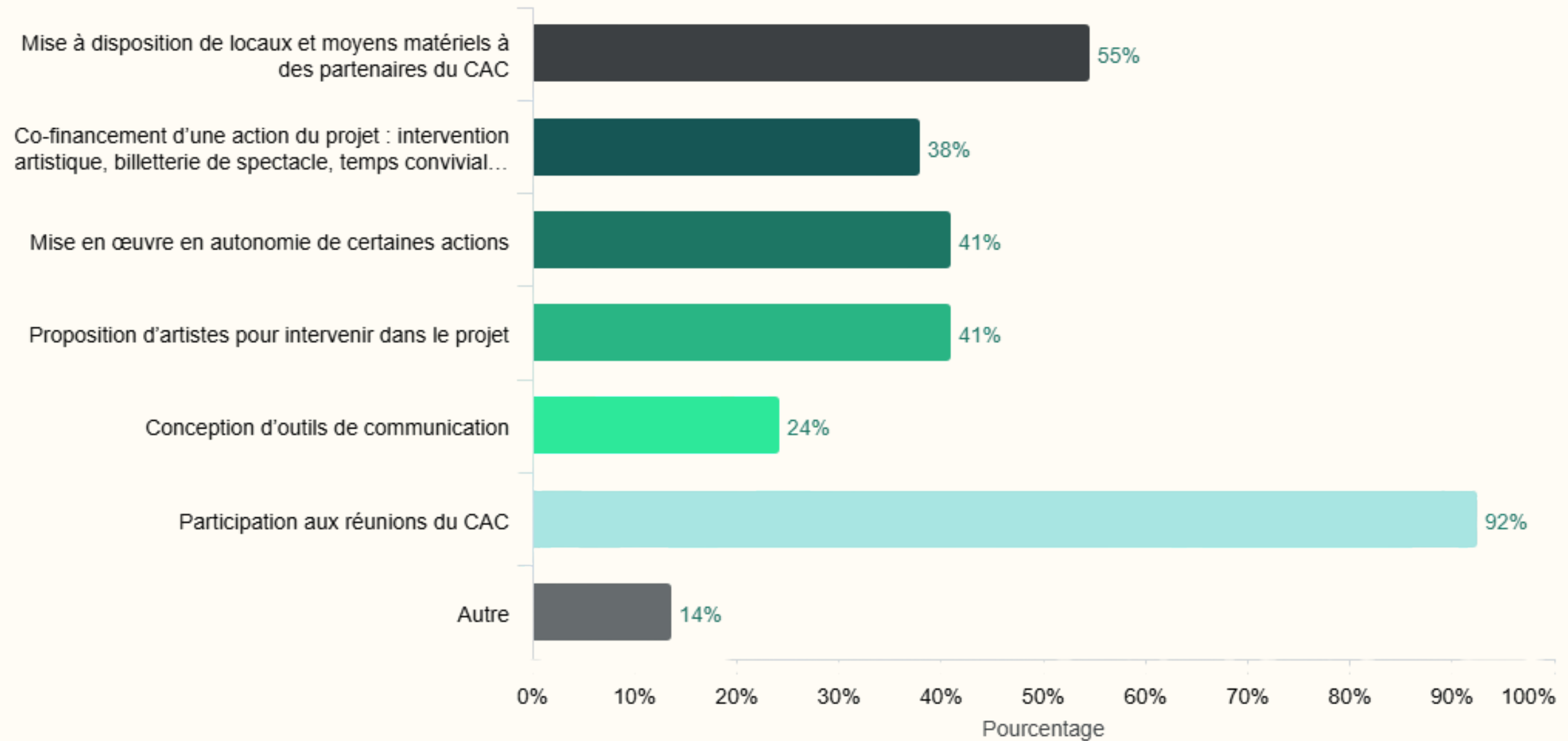
LE TYPE D' ACTIONS MENÉES



La majorité **(55%)** des structures impliquées dans les CAC ont **mis à disposition des locaux et des moyens matériels à leurs partenaires.**

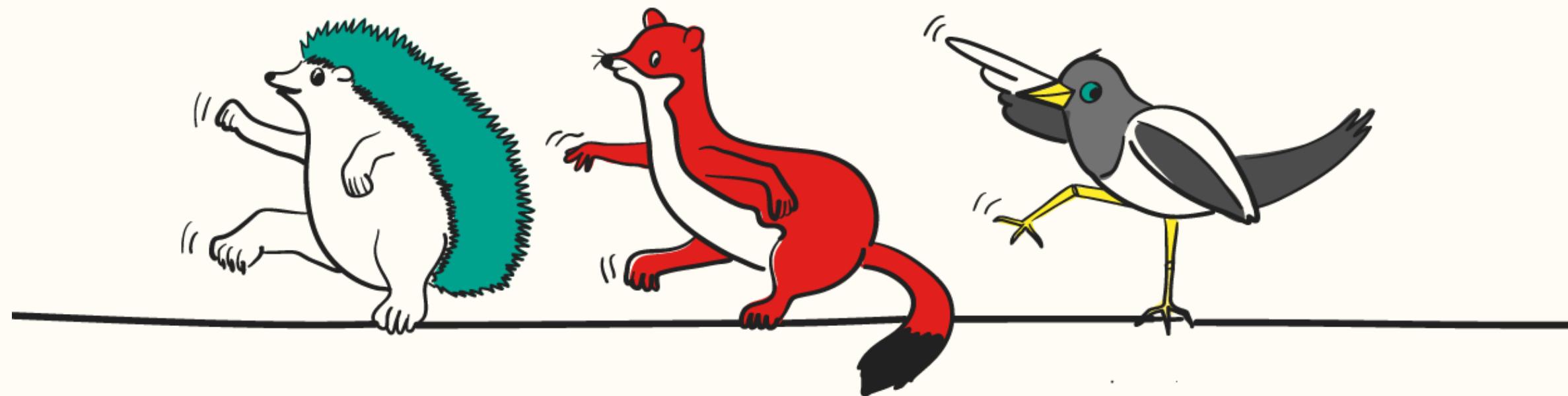
Plus **d'1/3** des structures **(38%)** ont participé au **co-financement d'une action du projet.**

Lors du projet 2025/2026, l'implication de votre structure dans le CAC s'est traduite par :



IMPACT 2

STRUCTURER LA DYNAMIQUE "CULTURE ET LIEN SOCIAL" LOCALE



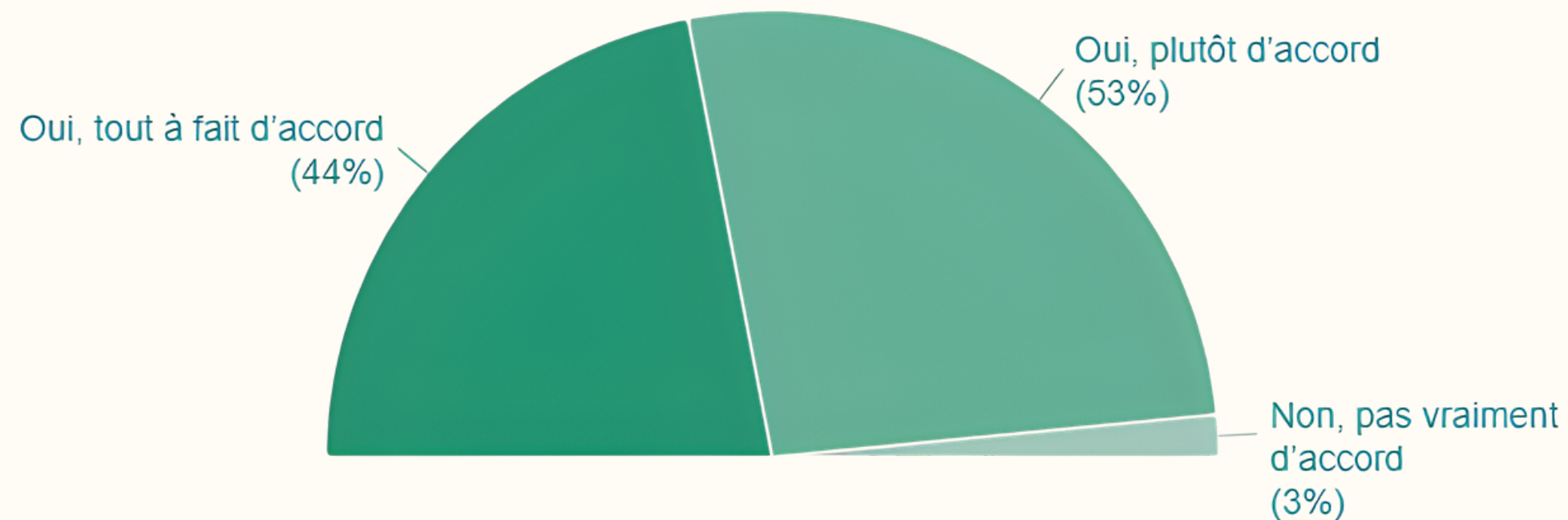
LES CAC : UN CADRE "SÉCURISANT"



97%

des répondants considèrent que le CAC "offre un cadre sécurisant pour conduire un projet".

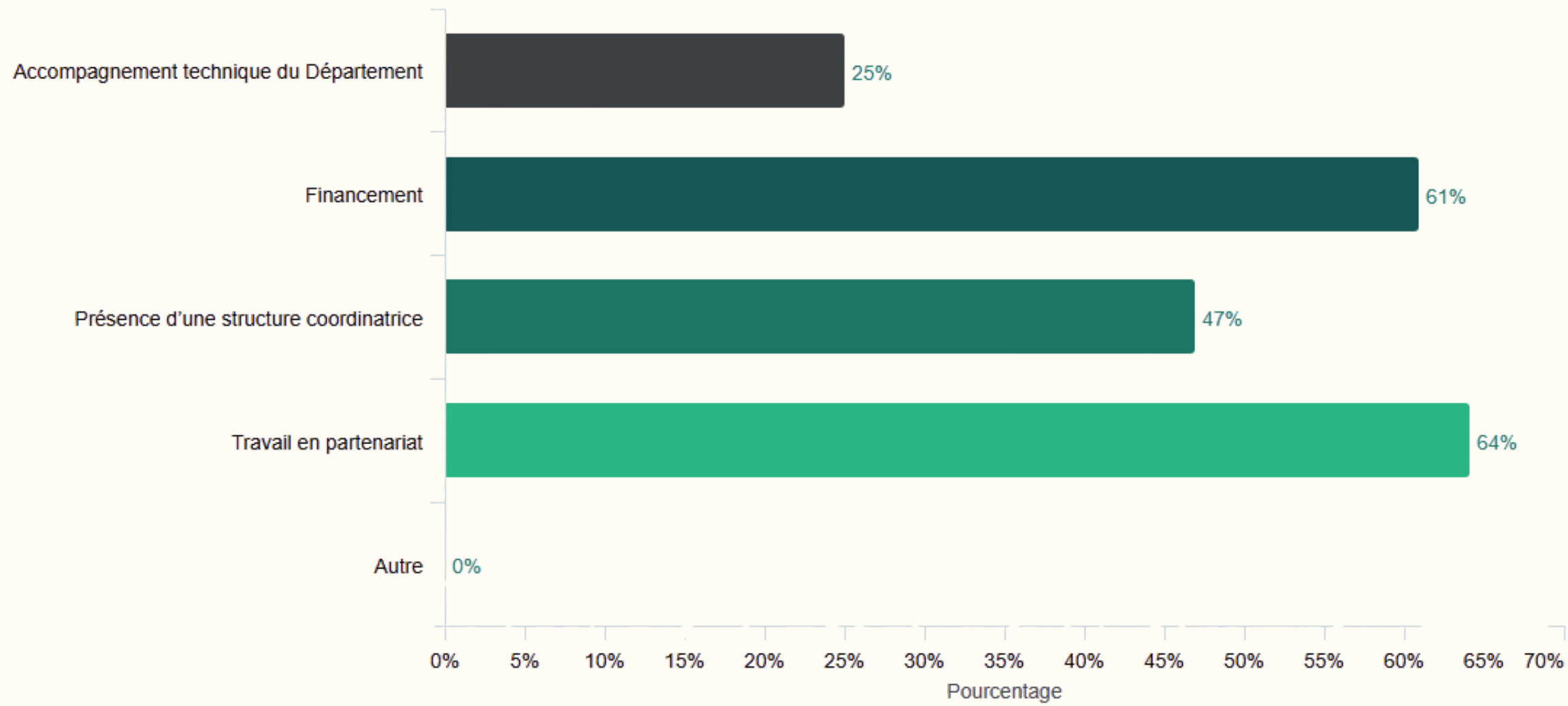
Pensez-vous que le CAC offre un cadre sécurisant pour conduire un projet ?



LES RAISONS DE CE CADRE "SÉCURISANT"



Selon vous, quelles sont les deux raisons principales à ce cadre sécurisant ?



Le **travail en partenariat** et le **financement** sont les deux réponses plébiscitées pour expliquer le **cadre sécurisant**.

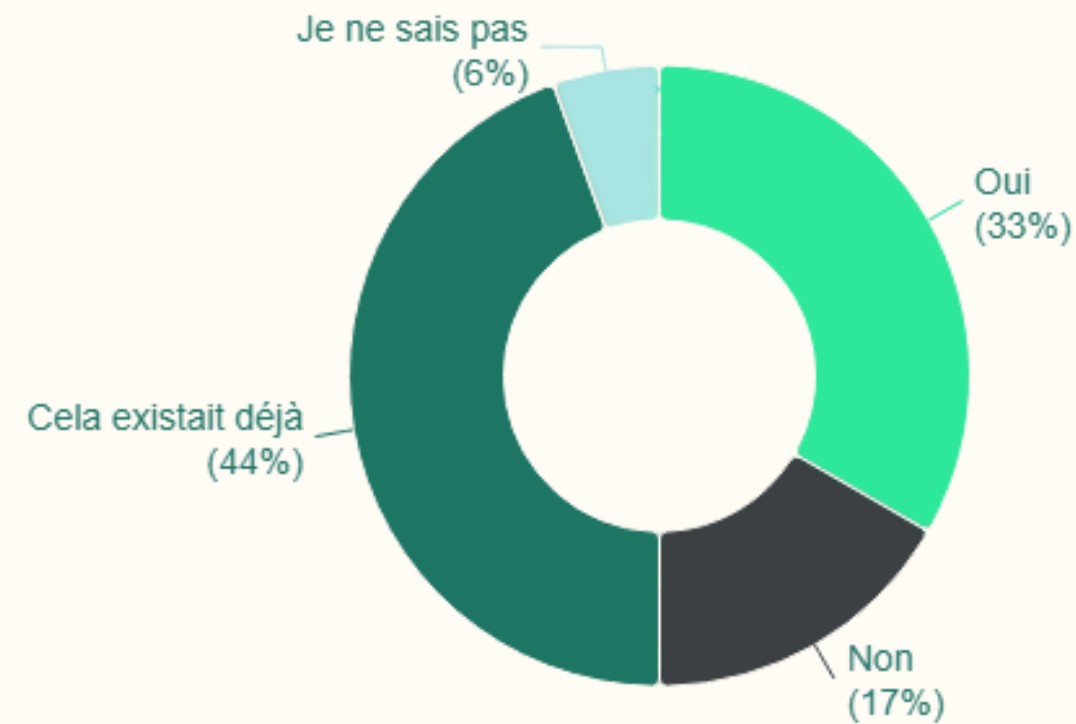
42% des structures coordinatrices mettent en avant **L'accompagnement technique du Département**.

Ce chiffre passe à **18%** chez les autres structures, signe du **lien plus étroit entre les structures coordinatrices et le Département**, en comparaison avec les autres structures.

IMPACT 2 : STRUCTURER LA DYNAMIQUE "CULTURE ET LIEN SOCIAL" LOCALE

LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

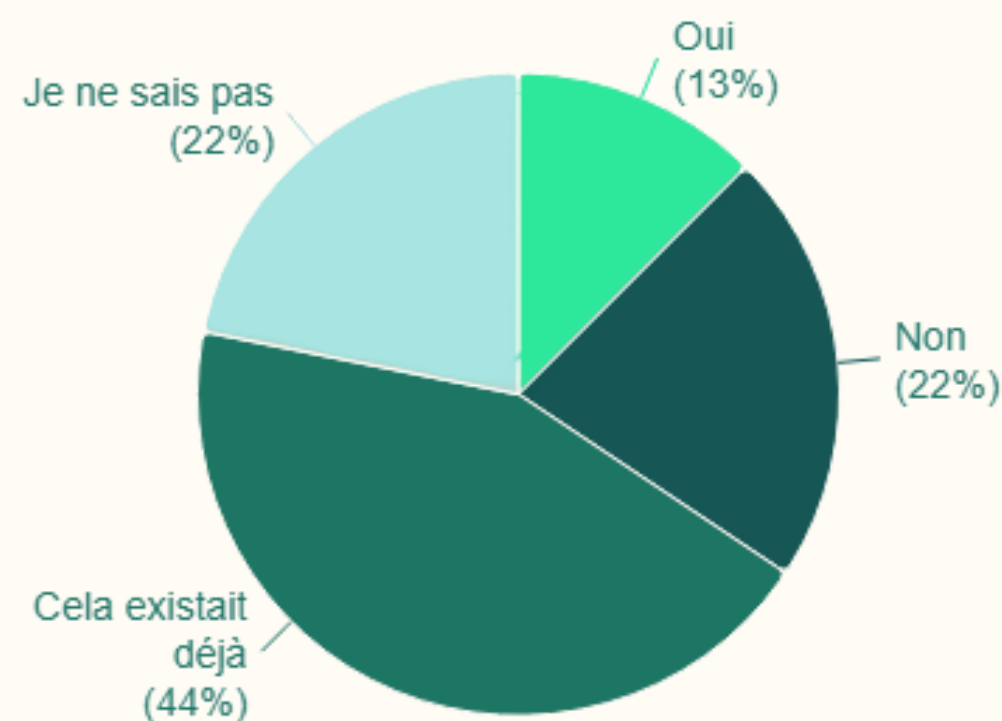
Suite à votre participation au CAC, avez-vous intégré un volet culturel à votre projet d'établissement ?



33% des structures sociales/médico-sociales, sanitaires et socio-culturelles disent avoir intégré **un volet culturel à leur projet d'établissement** suite à leur participation au **CAC**.

LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

Suite à votre participation au CAC, avez-vous intégré un volet social à votre projet d'établissement ?



Pour **44%** des structures culturelles et scolaires, un volet social intégré au projet d'établissement **existait déjà** avant leur participation aux **CAC**.

13% l'ont intégré après avoir rejoint le dispositif.

IMPACT 3

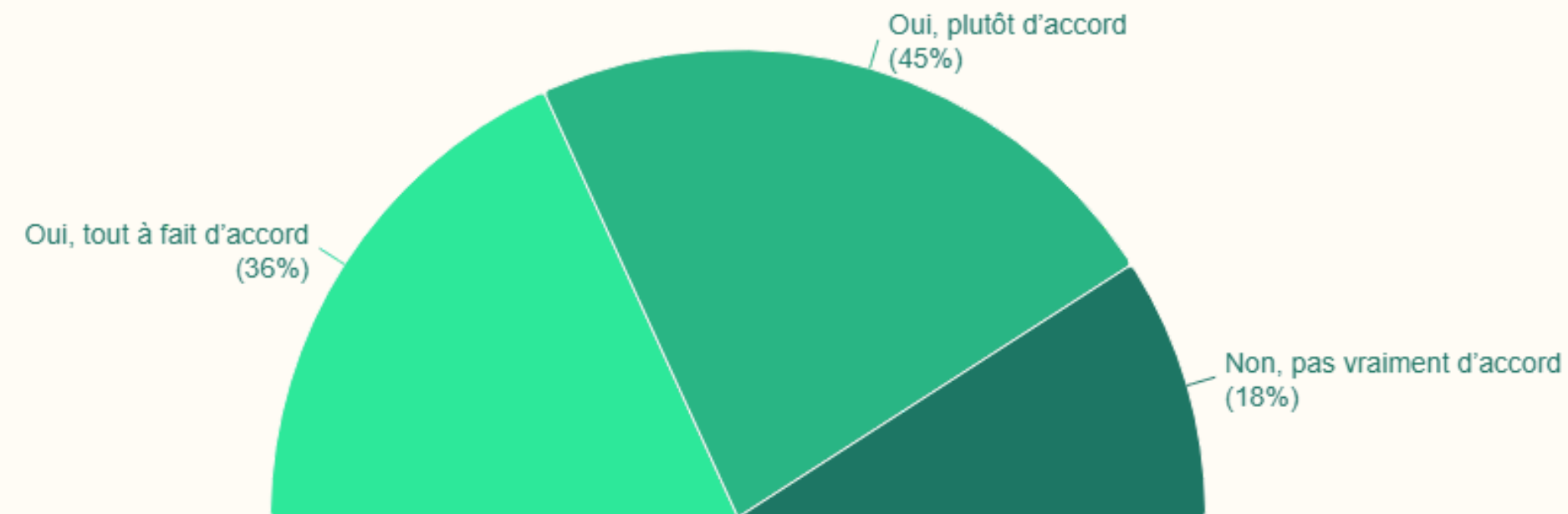
**FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS DES PROFESSIONNELS
SUR LES PUBLICS ET L'ACTION CULTURELLE**



IMPACT 2 : FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS DES PROFESSIONNELS SUR LES PUBLICS ET L'ACTION CULTURELLE

MIEUX CONNAÎTRE LES USAGERS

Depuis votre participation au CAC, avez-vous le sentiment de mieux connaître les usagers des autres structures ?



93% des **structures culturelles** affirment avoir le sentiment de **mieux connaître les usagers des autres structures** depuis leur participation au CAC.

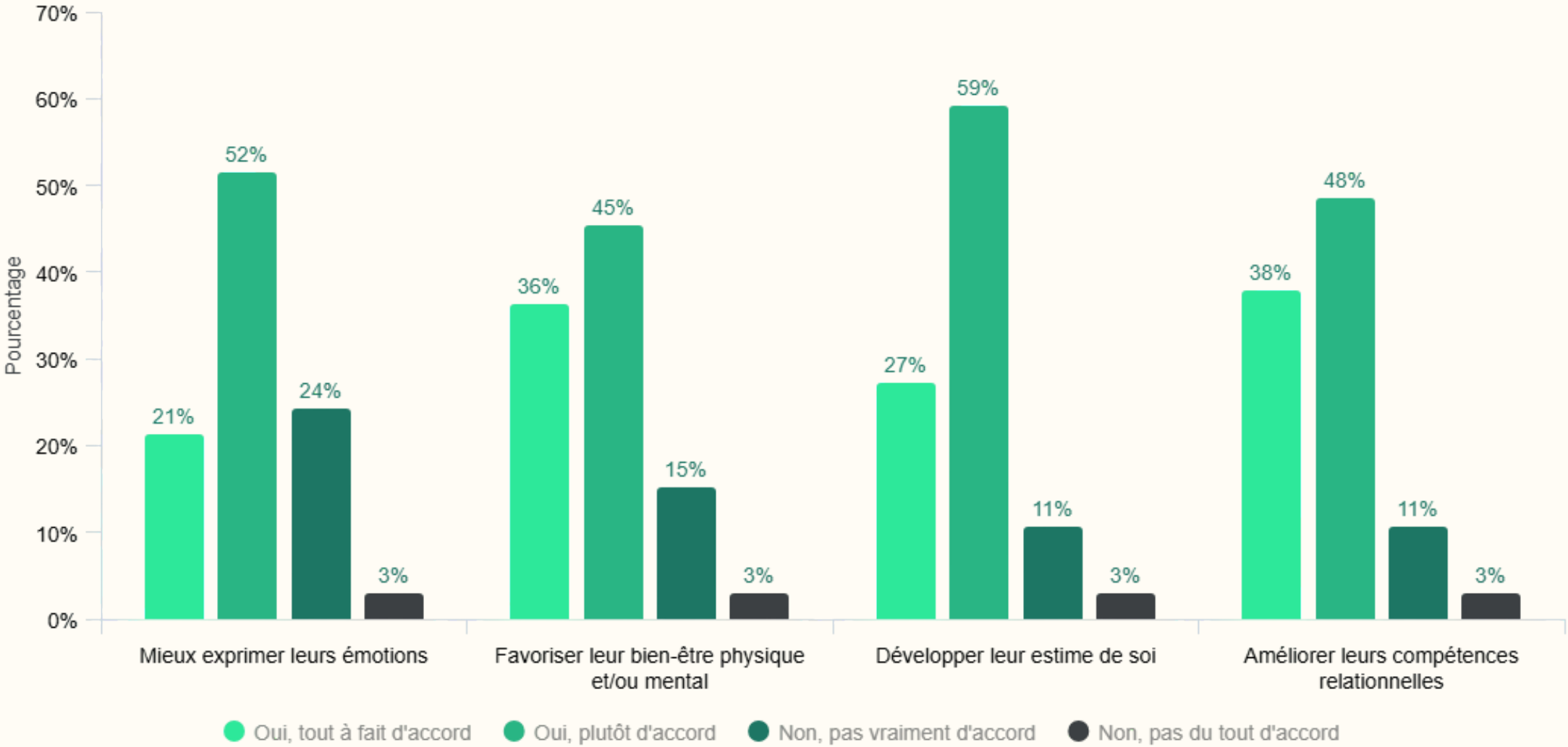
Ce chiffre est plus nuancé pour les **structures sociales/ médico-sociales, sanitaires et socio-culturelles** puisqu'il est de **71%**.



PERCEPTION DES BÉNÉFICES DES ACTIONS CULTURELLES

Participer aux actions du CAC a permis aux usagers de votre structure de :

Globalement les bénéfices des actions culturelles sur les usagers sont reconnus toutes structures confondues.



Pour les structures culturelles, ce qui est le plus mis en avant est **l'amélioration des compétences relationnelles (78%)**.
Pour les structures sociales/médico-sociales, sanitaires et socio-culturelles, il s'agit de l'item **"favoriser le bien être physique et/ou mental de leurs usagers" (97%)**.

CONCLUSIONS



À RETENIR

IMPACT 1 - CRÉER UN ÉCOSYSTÈME LOCAL AUTOUR DE L'ACTION CULTURELLE :

Les CAC structurent un réseau local durable : ils favorisent la mise en lien des acteurs, le partage de ressources et la coopération au-delà du seul cadre du dispositif, en conduisant par exemple des projets culturels en dehors du CAC. Les réponses des structures mettent notamment en avant le développement d'une meilleure connaissance des activités et des événements sur leur territoire ainsi que la découverte de modes de financement, principalement pour les structures non coordinatrices.

IMPACT 2 - STRUCTURER LA DYNAMIQUE "CULTURE ET LIEN SOCIAL" LOCALE :

Les CAC sécurisent et consolident les projets : les répondants les associent à un cadre de travail rassurant qui soutient la conduite d'actions "culture et lien social" sur les territoires. Les structures coordinatrices semblent ressentir davantage que les autres structures l'appui et l'accompagnement technique du Département dans le suivi des CAC.

IMPACT 3 - FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS DES PROFESSIONNELS SUR LES PUBLICS ET L'ACTION CULTURELLE :

Les CAC font évoluer les pratiques et les représentations : ils améliorent la connaissance mutuelle des publics et encouragent des propositions plus adaptées, plus inclusives et plus coordonnées. Les réponses montrent qu'une large majorité de répondants estime que les actions culturelles et artistiques favorisent le bien-être physique et/ou matériel de leurs usagers et permettent de développer l'estime de soi de ces derniers.

PERSPECTIVES

Au regard de l'étude :

- **En lien avec les impacts positifs observés**, impulser la création de nouveaux CAC pour développer le maillage dans des territoires où ils seraient pertinents et où une volonté locale est affirmée (Bauges – Avant-pays Savoyard – Arlysère).
- Conforter **l'accompagnement financier et technique du Département** en renforçant la place des coordinateurs.

Pour aller plus loin :

- Développer davantage d'outils de **suivi qualitatif**, pour mieux documenter les changements concrets produits par le dispositif.
- Favoriser une **gouvernance mieux partagée**, au-delà de la structure coordinatrice du CAC, pour favoriser une dynamique coopérative et une articulation avec les dynamiques culturelles locales (conventions d'éducation artistique et culturelle, saisons culturelles...).